



INNATE PHARMA PRESENTE SES RESULTATS FINANCIERS ET L'AVANCEE DE SON PORTEFEUILLE POUR L'ANNEE 2021

- **Progression de monalizumab vers une nouvelle étude de Phase 3 dans le cancer du poumon en partenariat avec AstraZeneca**
- **Démarrage d'un essai clinique de Phase 1 avec la première molécule trispécifique issue de la plateforme ANKET™ ciblant CD123. L'essai est mené par Sanofi**
- **Données encourageantes pour lacutamab dans le mycosis fongicoïde et démarrages des études dans le lymphome T périphérique**
- **Position de trésorerie de 159,7 millions d'euros¹ au 31 décembre 2021**
- **Une conférence téléphonique est organisée aujourd'hui à 14h00 CET**

Marseille, le 24 mars 2022, 7h00 CET

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés au 31 décembre 2021. Les comptes consolidés sont joints au présent communiqué.

« *En 2021, nous avons fait des progrès significatifs avec notre portefeuille de candidats-médicaments avec de nombreuses données présentées et l'annonce d'un nouvel essai à visée d'enregistrement avec monalizumab, notre produit le plus avancé, en partenariat avec AstraZeneca. En plus de données cliniques encourageantes pour lacutamab dans le mycosis fongicoïde, un sous-ensemble de lymphome cutané à cellules T, de nouveaux essais ont été initiés dans une indication plus large, les lymphomes T périphériques. Nous avons également poursuivi la validation scientifique de notre plateforme d'anticorps multispécifique ANKET™, avec notamment le démarrage par Sanofi d'un essai clinique de Phase 1,* » commente **Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma**. « *La valeur d'Innate réside dans la richesse de notre portefeuille produits et la robustesse de nos efforts de R&D. Nous nous préparons à franchir de nouvelles étapes cette année, à la fois pour nos programmes propriétaires avec de nouvelles données pour lacutamab, la progression de notre plateforme ANKET™ et l'avancée de nos développements autour de la voie de l'adénosine, mais également pour nos programmes sous partenariat avec la poursuite du développement de monalizumab.* »

¹ Comprenant des actifs financiers courants (16,1m€) et des actifs financiers non-courants (39,9m€). La trésorerie au 31 décembre 2021 comprend le financement à hauteur de 28,7m€ sous la forme de deux Prêts Garantis par l'Etat (« PGE ») encaissés par la Société en décembre 2021.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Un webcast et une conférence téléphonique se tiendront aujourd'hui à 14h00

Accès au webcast :

<https://event.on24.com/wcc/r/3577447/6B0C866D3C3BB7A70F1BAAD02F7320D2>

Les participants peuvent également rejoindre la conférence par téléphone aux numéros suivants :

France : 0805 620 704

Etats-Unis : 1 844 200 6205 / 1 646 904 5544

Royaume-Uni : 44 208 0682 558 / 44 808 189 648

Autre : +1 929 526 1599

Code d'accès : 834852

Ces informations sont également disponibles dans la rubrique investisseurs du site internet www.innate-pharma.com.
Une rediffusion sera accessible dans la rubrique investisseurs du site d'Innate pendant 90 jours après l'événement.

Avancée du portefeuille :

Lacutamab (IPH4102, anticorps anti-KIR3DL2) :

- La Société annonce l'ouverture d'une nouvelle cohorte mycosis fongoïde ouverte à tout patient dans l'étude TELLOMAK. Cette cohorte recrutera à la fois des patients exprimant KIR3DL2 et des patients ne l'exprimant pas afin d'explorer la corrélation entre le niveau d'expression de KIR3DL2 et les résultats du traitement en utilisant un test FFPE (formalin-fixed paraffin embedded) comme diagnostic compagnon. Le recrutement dans la Cohorte 3 de patients n'exprimant pas KIR3DL2 a été interrompu. Conformément au schéma en deux étapes de l'étude, le nombre de réponses permettant de passer à l'étape suivante n'ayant pas été atteint, le recrutement dans la cohorte est arrêté. La Cohorte 3 comprenait des patients n'exprimant pas KIR3DL2, assignés via un test d'immunohistochimie à utiliser sur des échantillons de biopsie congelés et comme outil de stratification.
- En juin 2021, la Société a présenté des données préliminaires de son essai clinique de Phase 2 TELLOMAK, dans lequel lacutamab a montré un taux de réponse global de 35% chez les patients présentant un mycosis fongoïde exprimant KIR3DL2 (Cohorte 2). Ces premières données ont également établi la sécurité et une amélioration au niveau de la peau. Lacutamab a atteint le nombre pré-établi de réponses nécessaires pour avancer au stade 2 de l'essai (6 réponses confirmées). Ces données ont été partagées dans le cadre d'une présentation orale au 16ème congrès international du lymphome malin (International Conference on Malignant Lymphoma – 16 ICML).
- Deux essais cliniques sont en cours afin d'évaluer lacutamab chez les patients présentant un lymphome T périphérique en rechute ou réfractaire et exprimant KIR3DL2 :
 - **Essai de Phase 1b** : un essai clinique de Phase 1b sponsorisé par la Société, évaluant lacutamab en monothérapie chez les patients présentant un lymphome T périphérique en rechute et exprimant KIR3DL2.
 - **Essai de Phase 2 KILT** : The Lymphoma Study Association (LYSA) a mis en place en tant que promoteur un essai randomisé, évaluant lacutamab en combinaison avec une chimiothérapie GEMOX (gemcitabine en combinaison avec oxaliplatine) contre GEMOX seule chez les patients en rechute ou réfractaires et exprimant KIR3DL2.



ANKET™ (Antibody-based NK cell Engager Therapeutics) :

- En décembre 2021, la Société a annoncé que le premier patient a été traité dans l'essai clinique de Phase 1/2 évaluant IPH6101/SAR443579 chez des patients atteints de leucémie aiguë myéloïde récidivante ou réfractaire (LAM R/R), de leucémie aiguë lymphoblastique à cellules B (LAL de type B) ou d'un syndrome myélodysplasique de haut risque (SMD-HR). Le but de l'étude sponsorisée par Sanofi, comprenant une escalade et une extension de dose, est d'évaluer la tolérance, la pharmacocinétique, la pharmacodynamique et l'activité clinique initiale d'IPH6101/SAR443579, la molécule ANKET™ la plus avancée d'Innate, dans différentes hémopathies malignes exprimant CD123. Le début de l'essai a déclenché un paiement d'étape de Sanofi à Innate.
- En novembre 2021, Innate et Sanofi ont partagé de nouvelles données précliniques issues d'ANKET™, la plateforme propriétaire d'Innate permettant de développer une nouvelle génération de NK Cell Engager au congrès annuel de la Société d'immunothérapie du cancer (SITC). Les deux sociétés ont partagé des données sur IPH6101/SAR443579, le premier NK cell engager utilisant le format d'anticorps multispécifique propriétaire d'Innate (Gauthier et al. Cell 2019), qui cible l'antigène CD123 sur les cellules de leucémie aiguë myéloïde (LAM) et co-engage NKp46 et CD16a sur les cellules NK. En comparaison avec un anticorps anti-CD123, IPH6101/SAR443579, a démontré dans des études précliniques une forte activité anti-tumorale contre des cellules de LAM, y compris celles résistantes à l'ADCC. IPH6101/SAR443579 induit également une activation forte et spécifique des cellules NK ainsi que la sécrétion de cytokines, uniquement en présence de cellules de LAM. De plus, chez le primate, IPH6101/SAR443579 montre des effets pharmacodynamiques prolongés, combinant une élimination efficace des cellules exprimant CD123 avec une faible libération de cytokines systémiques par rapport aux T cell engagers. IPH6101/SAR443579 montre également un profil de tolérance favorable.
- En juin 2021, la Société a présenté de nouvelles données issues de sa plateforme propriétaire ANKET™ lors du congrès de la Fédération des sociétés d'immunologie clinique (Federation of Clinical Immunology Societies - FOCIS). Plus particulièrement, Innate a présenté de nouvelles données pour sa molécule ANKET™ tétra-spécifique, qui est la première technologie NK cell engager à engager deux récepteurs activateurs (NKp46 et CD16), un récepteur de cytokine (IL-2Rb) et un antigène tumoral par une même molécule. La molécule tétra-spécifique ANKET™ a induit in vitro la prolifération de cellules NK humaines, la production de cytokines et une activité cytolytique contre les cellules malignes exprimant l'antigène ciblé, dans des études précliniques. La molécule tétra-spécifique ANKET™ a également démontré une efficacité anti-tumorale dans plusieurs modèles tumoraux in vivo, permettant la régression de tumeurs ainsi que le contrôle des métastases associées avec une augmentation des cellules NK infiltrées, et une augmentation de la production de cytokines et de chemokines sur le site tumoral. ANKET™ montre une pharmacodynamie, un faible taux de production systémique de cytokines ainsi qu'un profil de tolérance favorable chez les primates.
- En janvier 2021, Sanofi a pris la décision d'avancer IPH6101/SAR443579 vers les études précliniques réglementaires visant l'étude d'un nouveau médicament expérimental. La décision a déclenché un paiement d'étape de 7 millions d'euros à Innate. En janvier 2021, une étude de toxicologie selon les Bonnes Pratiques de Laboratoire a été initié pour le programme IPH6101/SAR443579.
- IPH64, l'autre candidat-médicament développé dans le cadre de la collaboration avec Sanofi continue de progresser et la Société attend avec impatience les futures mises à jour concernant cet actif.



- IPH65, la molécule ANKET™ tétraspécifique propriétaire d'Innate progresse vers des études précliniques réglementaires.

Monalizumab (anticorps anti-NKG2A), en partenariat avec AstraZeneca :

- En mars 2022, l'étude de Phase 2 NeoCOAST, évaluant la tolérance et l'efficacité de durvalumab en néoadjuvant en combinaison avec une chimiothérapie et oleclumab ou monalizumab, suivi d'un traitement adjuvant chez les patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules opérable au stade précoce, a été acceptée pour une présentation orale qui se tiendra le 11 avril 2022 lors de la réunion annuelle 2022 de l'American Association for Cancer Research (AACR).
- En février 2022, AstraZeneca a initié l'essai clinique de Phase 3, PACIFIC-9, évaluant durvalumab (anti-PD-L1) en combinaison avec monalizumab (anti-NKG2A) ou oleclumab (l'anti-CD73 d'AstraZeneca) chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules, de stade III, non opérable, qui n'ont pas progressé après une chimio-radiothérapie à base de sels de platine simultanée.
- En décembre 2021, des données de la cohorte d'expansion (« Cohorte 3 ») de Phase 2 qui évalue la triple combinaison de monalizumab, cetuximab et durvalumab en première ligne chez des patients présentant un carcinome épidermoïde de la tête et du cou en rechute ou métastatique, ont été présentées lors du congrès de l'ESMO Immuno-Oncologie (ESMO-IO) 2021. Après un suivi médian de 16,3 mois, les données préliminaires suggèrent une activité anti-tumorale de la combinaison de monalizumab, cetuximab et durvalumab dans le traitement de première ligne du carcinome épidermoïde de la tête et du cou en rechute ou métastatique. Au 1er août 2021, 40 patients ont été recrutés. Treize patients ont eu une réponse confirmée avec un taux de réponse global de 32,5 % (intervalle de confiance à 95 % : 20-48), dont trois réponses complètes. Sept des 13 répondeurs étaient toujours sous traitement à cette date. La durée médiane de la réponse n'a pas encore été atteinte (intervalle de confiance à 95 % : 7,1-non disponible). Le taux de survie à 12 mois était de 58,6 % (intervalle de confiance à 95 % : 45-77) et la survie globale médiane de 15 mois (intervalle de confiance à 95 % : 11,4-non disponible).
- En septembre 2021, AstraZeneca a initié NeoCOAST-2, un essai de Phase 2 comprenant un bras évaluant la combinaison de monalizumab avec durvalumab plus une chimiothérapie dans le cancer du poumon non à petites cellules opérable à un stade précoce.
- En septembre 2021, AstraZeneca a présenté des données récentes de l'essai randomisé de Phase 2 COAST dans le cancer du poumon non à petites cellules, non opérable, de stade III, au congrès annuel de l'ESMO (European Society for Medical Oncology). Les données portaient sur la survie sans progression (PFS) et le taux de réponse globale (ORR) pour durvalumab en combinaison avec monalizumab, le produit le plus avancé d'Innate sous partenariat, et oleclumab, un anticorps anti-CD73 d'AstraZeneca. Après un suivi médian de 11,5 mois, les résultats d'une analyse intérimaire ont montré un taux de survie sans progression à 10 mois de 72,7 % pour durvalumab plus monalizumab, contre 39,2 % pour durvalumab seul chez des patients atteints de cancer du poumon non à petites cellules, non opérable, de stade III après une chimio-radiothérapie simultanée. Les résultats ont également montré une augmentation du critère d'évaluation principal, à savoir le taux de réponse globale confirmée, pour durvalumab plus monalizumab par rapport au durvalumab seul (36 % contre 18 %).



IPH5201 (anticorps anti-CD39), en partenariat avec AstraZeneca :

- AstraZeneca mène un essai de Phase 1 dans les tumeurs solides avec IPH5201 seul ou en combinaison avec durvalumab (anti-PD-L1) dont les données sont attendues en 2023. Des discussions sont en cours entre Innate et AstraZeneca concernant les prochaines étapes pour ce programme.

IPH5301 (anticorps anti-CD73) :

- En mars 2022, l'Institut Paoli-Calmettes a annoncé que le premier patient a été traité dans l'essai clinique indépendant de Phase 1 avec IPH5301 (CHANCES). L'essai sera mené en deux parties. La Partie 1 évaluera IPH5301 en monothérapie selon une escalade de dose. La Partie 2 évaluera IPH5301 en combinaison avec une chimiothérapie et trastuzumab chez les patients exprimant HER2.

Avdoralimab (anticorps anti-C5aR1) :

- En juillet 2021, la Société a annoncé que l'essai clinique indépendant de Phase 2 nommé FORCE (FOR COVID- 19 Elimination), évaluant la tolérance et l'efficacité d'avdoralimab chez les patients atteints d'une pneumonie sévère due au COVID-19, n'a atteint ses objectifs principaux dans aucune des trois cohortes de l'étude. Les résultats de cet essai, y compris les données translationnelles, seront soumis pour publication. Les activités de recherche et de développement dans le COVID-19 de la Société ont été couvertes par un financement public dans le cadre de [l'appel à projet PSCP-COVID](#) (Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité).
- Suite à une revue stratégique, la Société poursuivra désormais l'évaluation d'avdoralimab dans la pemphigoïde bulleuse, une maladie inflammatoire, par l'intermédiaire d'un essai clinique indépendant uniquement et arrêtera le développement dans toutes les autres indications pour le moment. Les données dans la pemphigoïde bulleuse sont maintenant attendues en 2024.

Annonce corporate :

- En février 2022, Tracy Rossin, Vice-présidente et Head of Global communications, a quitté Innate pour s'engager dans une nouvelle opportunité professionnelle. Henry Wheeler, Vice-Président Relations Investisseurs, qui a rejoint Innate en juin 2021 est désormais responsable de la communication et des relations avec les investisseurs.
- En janvier 2022, Nicola Beltraminelli a rejoint Innate Pharma en tant que Vice-Président, Chief Development Officer responsable du développement non-clinique. Frédérique Brune, Vice-Présidente Développement CMC et Supply Chain a décidé de poursuivre une autre opportunité en dehors de l'entreprise. M. Beltraminelli apporte plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des biotechnologies, et plus particulièrement dans le développement de produits biologiques, de la découverte précoce à la fabrication selon les normes GMP. Dernièrement, M. Beltraminelli a occupé le poste de Directeur des opérations chez Lysogene, où il a dirigé les activités CMC pour deux actifs en phase de développement avancée.
- En janvier 2022, Innate a annoncé avoir obtenu un financement non dilutif de 28,7 millions d'euros sous la forme de deux Prêts Garantis par l'Etat ("PGE") auprès de la Société Générale et de BNP Paribas. Les deux prêts ont été signés et les fonds reçus en décembre 2021.



- En novembre 2021, Jen Butler, Head of Global Commercial and US General Manager, a quitté son poste au sein de la société.
- En juin 2021, Bpifrance a informé Innate que son représentant permanent au Conseil de Surveillance, Madame Mailys Ferrere, sera remplacé par Monsieur Olivier Martinez, Directeur d'Investissements Senior au sein du Pôle Investissement Life Sciences de la Direction de l'Innovation de Bpifrance, qui était censeur du Conseil de Surveillance d'Innate depuis 2010.
- Conformément à l'annonce du 28 mai 2021, Novo Nordisk A/S, représenté par Marcus Schindler, M.D., a décidé de ne pas se représenter en raison du nouveau rôle du Dr Schindler en tant que Directeur Scientifique de Novo Nordisk A/S. Novo Nordisk A/S reste actionnaire de la société mais ne dispose plus d'un siège au Conseil de surveillance.
- Frédéric Lombard a rejoint la Société en tant que Directeur Financier le 1er avril 2021. M. Lombard a plus de 20 ans d'expérience à des postes financiers dans le secteur pharmaceutique. Il a notamment occupé des postes à responsabilités chez Ipsen, AstraZeneca et Novartis. Il a succédé à Laure-Hélène Mercier, Vice-président exécutif, Directeur financier et membre du Directoire, qui a quitté ses fonctions après avoir accompagné la Société pendant 14 années de développement, comprenant une introduction en bourse aux Etats-Unis. Elle a quitté la Société en janvier 2022.

Principaux éléments financiers 2021 :

Les éléments clés pour l'année 2021 sont les suivants :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 159,7 millions d'euros² (m€) au 31 décembre 2021 (190,6m€ au 31 décembre 2020), incluant 39,9m€ d'instruments financiers non-courants (38,9m€ au 31 décembre 2020).
- Au 31 décembre 2021, les dettes financières s'élevaient à 44,3m€ (19,1m€ au 31 décembre 2020). Cette évolution est principalement liée à l'encaissement des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) d'un montant de 28,7m€ auprès de la Société Générale (20,0m€) et de BNP Paribas (8,7m€), reçus par la Société en décembre 2021.
- Des produits opérationnels relatifs aux activités poursuivies³ s'élevant à 24,7m€ en 2021 (2020 :69,8m€, -64,6 %). Il s'agit principalement des revenus des accords de collaboration et de licence (12,1m€ en 2021 contre 56,2m€ en 2020, -78,4%), et du crédit d'impôt recherche (10,3m€ en 2021 contre 13,1m€ en 2020, -21,2%) :
 - Les revenus des accords de collaboration et de licence avec AstraZeneca s'élèvent à 9,1m€ en 2021 (49,0m€ en 2020, -81,4%) et résultent principalement (i) de l'étalement comptable des paiements initiaux et de levée d'option reçus d'AstraZeneca et (ii) de la refacturation à AstraZeneca de certains frais pour les travaux réalisés par Innate pour les programmes en partenariat. La variation entre les deux périodes s'explique par (i) la baisse des coûts directs de recherche et développement pour monalizumab sur la période en lien avec la maturité des essais de Phase 1 & 2, (ii) et l'absence de revenu lié à IPH5201 en 2021, la Société ayant

² La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les encaissements relatifs aux Prêts Garantis par l'Etat (PGE - cf ci-dessous).

³ Les éléments relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été retraités pour tenir compte de l'impact du classement des activités de Lumoxiti en tant qu'activités abandonnées en 2021.



réalisé tous ses engagements sur les travaux précliniques en lien avec le démarrage de la Phase 1 du programme au 31 décembre 2020.

- Un revenu de 3,0m€ provenant de Sanofi suite à l'initiation d'une étude de toxicologie (GLP-Tox) et le lancement du premier essai clinique de Phase 1 lancé chez l'homme avec IPH6101/SAR443579 dans les LAM récidivantes ou réfractaires.
- La variation du crédit d'impôt recherche provient principalement de la diminution des dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles des licences acquises auprès de tiers (monalizumab, IPH5201).
- Des charges opérationnelles de 72,5m€ relatives aux activités poursuivies³ en 2021 (2020 : 68,7m€, +5,6%) :
 - Les frais généraux (G&A) se sont élevés à 25,5m€ en 2021 (2020 : 19,0m€, +34,4%⁴). Cette augmentation résulte cumulativement de (i) l'augmentation des charges de personnel en lien avec les coûts de restructuration ainsi qu'un niveau de primes annuelles plus important en 2021, (ii) l'augmentation des honoraires non scientifiques ainsi que (iii) l'augmentation des autres dépenses de frais généraux.
 - Les charges de recherche et développement (R&D) se sont élevées à 47,0m€ en 2021 (2020 : 49,7m€, -5,4%). Cette variation résulte principalement de (i) la diminution des amortissements et dépréciations des actifs incorporels acquis par la Société (IPH5201, intégralement amorti depuis décembre 2020 et monalizumab), partiellement compensée par (ii) l'augmentation des dépenses directes de recherche et développement en lien avec les programmes en développement (clinique et non clinique).
- Un résultat financier affichant un gain net de 2,3m€ en 2021 (2020 : perte nette de 1,9m€)
- Une perte nette des activités abandonnées relatives à Lumoxiti de 7,3m€ en (2021 : perte nette de €63,2m, -88,4 %), relative principalement au paiement d'un montant de 6,2m\$⁵ (5,5m€ au 31 décembre 2021) à effectuer le 30 avril 2022 dans le cadre de l'accord de résiliation et de transition, effectif au 30 juin 2021. La perte nette au titre de 2020 résultait principalement de la dépréciation intégrale des droits relatifs à Lumoxiti faisant suite à la décision prise par la Société de retourner les droits de commercialisation de Lumoxiti aux Etats-Unis et en Europe à AstraZeneca.
- Une perte nette de 52,8m€ en 2021 (2020 : perte nette de 64,0m€).

⁴ Les frais généraux (SG&A) relatifs aux activités abandonnées Lumoxiti se sont élevés à 8,5m€ et 12,3m€ en 2021 et 2020, respectivement. En 2021, ces dépenses comprennent essentiellement le montant de 6,2m\$ (5,5m€ au 31 décembre 2021) à payer à AstraZeneca en avril 2022 dans le cadre de l'accord de résiliation et de transition. En 2020, ces dépenses résultaient principalement des frais engagés pour la commercialisation de Lumoxiti et le fonctionnement de notre filiale américaine, incluant les coûts de personnel liés.

⁵ Dans le cadre de la communication de ses résultats annuels 2020, la Société avait communiqué sur un passif éventuel estimé à un maximum de 12,8 millions dollars dans ses états financiers consolidés, lié au partage de certains coûts de fabrication déjà engagés.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Le tableau suivant résume les comptes consolidés en normes IFRS pour l'année 2021, incluant l'information comparative avec 2020.

En milliers d'euros, sauf données par action	31 décembre 2021	31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Produits opérationnels	24 703	69 773
Dépenses de recherche et développement	(47 004)	(49 708)
Frais commerciaux et généraux	(25 524)	(18 986)
Charges opérationnelles	(72 528)	(68 694)
Résultat opérationnel	(47 825)	1 079
Produits (charges) financiers, net	2 347	(1 908)
Charge d'impôt sur le résultat	—	—
Résultat net des activités poursuivies	(45 478)	(829)
Résultat net des activités abandonnées	(7 331)	(63 155)
Résultat net de l'exercice	(52 809)	(63 984)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	79 543	78 935
Résultat de base par action	(0,66)	(0,81)
Résultat dilué par action	(0,66)	(0,81)
Résultat de base par action relatif aux activités poursuivies	(0,57)	(0,01)
Résultat dilué par action relatif aux activités poursuivies	(0,57)	(0,01)
Résultat de base par action relatifs aux activités abandonnées	(0,09)	(0,80)
Résultat dilué par action relatifs aux activités abandonnées	(0,09)	(0,80)
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers	159 714	190 571
Total de l'actif	267 496	307 423
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	107 440	155 976
Total passifs financiers	44 251	19 087

(1) Les éléments relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été retraités pour tenir compte de l'impact du classement des activités de Lumoxiti en tant qu'activités abandonnées en 2021.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

À propos d’Innate Pharma:

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique, spécialisée en immuno-oncologie et dédiée à l’amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le large portefeuille d’anticorps d’Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » aux stades clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la compréhension de la biologie des cellules NK et a développé son expertise dans le microenvironnement tumoral et les antigènes tumoraux, ainsi que dans l’ingénierie des anticorps. Son approche innovante lui a permis de construire un portefeuille propriétaire diversifié et de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu’un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, avec un bureau américain à Rockville, Maryland, Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémonique	Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L’emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s’attendre à » et « sera » et d’autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d’aléas et d’incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l’innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d’autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement et l’impact global de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé ainsi que les activités, la situation financière et les résultats de la Société. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d’incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d’Enregistrement Universel déposé auprès de l’Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d’Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l’AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur «Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et Médias

Innate Pharma

Henry Wheeler

Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88

henry.wheeler@innate-pharma.fr

ATCG Press

Marie Puvieux (France)

Tel. : +33 (0)9 81 87 46 72

innate-pharma@atcg-partners.com



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Résumé des comptes consolidés et notes au 31 décembre 2021



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Bilan consolidé (en milliers d'euros)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	103 756	136 792
Actifs financiers courants	16 080	14 845
Créances courantes	18 420	21 814
Total actif courant	138 256	173 451
Immobilisations incorporelles	44 192	46 289
Immobilisations corporelles	10 174	11 694
Actifs financiers non courants	39 878	38 934
Autres actifs non courants	148	147
Créances non courantes	29 821	29 821
Impôts différés actifs	5 028	7 087
Total actif non courant	129 241	133 972
Total de l'Actif	267 496	307 423
Passif		
Dettes opérationnelles	28 573	29 539
Dettes sur collaboration - partie courante	7 418	1 832
Passifs financiers courants	30 748	2 142
Passifs de contrat courants	12 500	11 299
Provisions - partie courante	647	676
Total passif courant	79 886	45 488
Dettes sur collaboration - partie non courante	32 997	44 854
Passifs financiers non courants	13 503	16 945
Avantages au personnel	2 975	4 177
Passifs de contrat non courants	25 413	32 674
Provisions - partie non courante	253	221
Impôts différés passifs	5 028	7 087
Total passif non courant	80 169	105 959
Capital social	3 978	3 950
Prime d'émission	375 219	372 131
Réserves et report à nouveau	(219 404)	(156 476)
Autres réserves	456	355
Résultat de l'exercice	(52 809)	(63 984)
Total capitaux propres	107 440	155 976
Total du Passif	267 496	307 423



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Revenus des accords de collaboration et de licence	12 112	56 155
Financements publics de dépenses de recherche	12 591	13 618
Produits opérationnels	24 703	69 773
Recherche et développement	(47 004)	(49 708)
Frais généraux	(25 524)	(18 986)
Charges opérationnelles nettes	(72 528)	(68 694)
Résultat opérationnel	(47 825)	1 079
Produits financiers	6 344	4 855
Charges financières	(3 997)	(6 763)
Résultat financier (net)	2 347	(1 908)
Résultat avant impôts sur le résultat	(45 478)	(829)
Charge d'impôt sur le résultat	—	—
Résultat net des activités poursuivies	(45 478)	(829)
Résultat net des activités abandonnées	(7 331)	(63 155)
Résultat net de la période	(52 809)	(63 984)
Résultats par action : (en € par action)		
- de base	(0,66)	(0,81)
- dilué	(0,66)	(0,81)
- de base relatif aux activités poursuivies	(0,57)	(0,01)
- dilué relatif aux activités poursuivies	(0,57)	(0,01)
- de base relatif aux activités abandonnées	(0,09)	(0,80)
- dilué relatif aux activités abandonnées	(0,09)	(0,80)

(1) Les éléments relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été retraités pour tenir compte de l'impact du classement des activités de Lumoxiti en tant qu'activités abandonnées en 2021.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat de la période	(52 809)	(63 984)
Amortissements et dépréciations, net	4 596	56 797
Provisions pour engagements sociaux	437	216
Provisions pour charges	4	604
Paiements en actions	2 617	2 475
Variation des dépréciations sur actifs financiers	(987)	577
(Gains)/pertes de change sur actifs financiers	(1 136)	1 256
Variation des provisions d'intérêts sur actifs financiers	(55)	372
Produits sur actifs financiers	(367)	(962)
Intérêts nets payés	312	341
Autres éléments du résultat de la période sans effet de trésorerie	(1 185)	(254)
Marge brute d'autofinancement	(48 573)	(2 562)
Variation du besoin en fonds de roulement	(9 884)	(49 206)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(58 457)	(51 767)
Acquisition d'actifs incorporels, net	(401)	(10 375)
Acquisition d'actifs corporels, net	(929)	(907)
Acquisition d'actifs financiers non courants	—	(3 000)
Cession d'actifs corporels	7	9
Cession d'autres actifs immobilisés	40	—
Acquisition d'autres actifs immobilisés	(1)	(59)
Intérêts financiers reçus sur actifs financiers	367	962
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(917)	(13 370)
Impact net de l'émission d'actions	499	48
Augmentation de capital, net	—	—
Encaissement des passifs financiers	28 700	1 360
Remboursements des passifs financiers	(2 069)	(2 245)
Intérêts nets payés	(312)	(341)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	26 818	(1 177)
Effets des variations de change	(483)	219
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :	(33 037)	(66 096)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	136 792	202 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	103 756	136 792



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Produits opérationnels

Le tableau suivant résume les produits opérationnels pour les périodes sous revue :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Revenus des accords de collaboration et de licence	12 112	56 155
Financements publics de dépenses de recherche	12 591	13 618
Produits opérationnels	24 703	69 773

(1) Les éléments relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été retraités pour tenir compte de l'impact du classement des activités de Lumoxiti en tant qu'activités abandonnées en 2021.

Revenus des accords de collaboration et de licence

Les revenus des accords de collaboration et de licence ont baissé de 44,0 millions d'euros, ou 78,4%, s'élevant à 12,1 millions d'euros pour l'exercice 2021, à comparer à 56,2 millions d'euros pour l'exercice 2020. Ces revenus proviennent essentiellement de l'étalement des paiements initiaux et de levée d'option liés aux accords signés avec AstraZeneca en avril 2015 et octobre 2018, sur la base de l'accomplissement de travaux que la Société s'est engagée à effectuer. Cette variation sur 2021 résulte principalement de :

- Une baisse de 26,1 millions d'euros du montant reconnu en chiffre d'affaires au titre de l'accord sur monalizumab, s'élevant à 7,5 millions d'euros sur l'exercice 2021, à comparer à 33,6 millions d'euros pour l'exercice 2020. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des coûts directs de recherche et développement sur la période en lien avec la maturité des essais de Phase 1 & 2 en lien avec le programme. Au 31 décembre 2021, le montant non reconnu en chiffre d'affaires s'élève à 20,2 millions d'euros, dont 12,1 millions d'euros présentés en « Passifs de contrats courants » et 8,0 millions d'euros présentés en « Passifs de contrats non courants ».
- Une baisse de 13,4 millions d'euros des revenus liés à IPH5201 pour l'exercice 2021, en l'absence de revenu lié, à comparer à 13,4 millions d'euros pour l'exercice 2020. Pour rappel, au 31 décembre 2020, la Société ayant réalisé tous ses engagements sur les travaux précliniques en lien avec le démarrage de la Phase I du programme IPH5201, l'intégralité du paiement initial de 50,0 millions de dollars et du paiement d'étape de 5,0 millions de dollars ont été reconnus en chiffres d'affaires.
- Une baisse de 0,9 millions d'euros du revenu résultant des refacturations de coûts de recherche et développement, s'élevant à 1,6 millions d'euros sur l'exercice 2021, à comparer à 2,5 millions d'euros pour l'exercice 2020. Dans le cadre de nos accords avec AstraZeneca, les coûts de R&D relatifs à IPH5401 sont partagés de façon égale entre Innate Pharma et AstraZeneca et les coûts de recherche et développement relatifs à IPH5201 sont entièrement supportés par AstraZeneca. La diminution de ce poste entre les deux périodes s'explique principalement par la baisse des coûts de recherche et développement relatifs à IPH5201 refacturés à AstraZeneca à la suite du passage du programme en phase clinique pris en charge par AstraZeneca.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

- Une baisse de 4,0 millions d'euros du revenu lié à l'accord de collaboration et de licence de recherche avec Sanofi, s'élevant à 3,0 millions d'euros sur l'exercice 2021, à comparer à 7,0 millions d'euros pour l'exercice 2020. En janvier 2021, une étude de toxicologie selon les Bonnes Pratiques de Laboratoires a été initiée pour le programme IPH6101/SAR443579 par Sanofi. Par ailleurs, le 16 décembre 2021, la Société a annoncé le lancement par Sanofi du premier essai clinique de Phase 1 lancé chez l'homme avec IPH6101/SAR443579 dans les LAM récidivantes ou réfractaires. Ces essais ont déclenché deux paiements d'étape de Sanofi à la Société, prévus dans la collaboration de recherche entre les deux sociétés intégralement reconnus en chiffre d'affaires au 31 décembre 2021. Pour rappel, en décembre 2020, Sanofi a informé la Société de son intention de faire progresser IPH6101/SAR443579 vers les études précliniques réglementaires visant l'étude d'un nouveau médicament expérimental. Cette décision a déclenché un paiement d'étape de 7,0 millions d'euros de Sanofi à la Société, intégralement reconnu en chiffre d'affaires au 31 décembre 2020.

Financements publics de dépenses de recherche

Les financements publics de dépenses de recherche ont baissé de 1,0 millions d'euros, ou 7,5%, à 12,6 millions d'euros pour l'exercice 2021, à comparer à 13,6 millions d'euros pour l'exercice 2020. Cette variation provient principalement de la baisse de 2,8 millions d'euros du crédit d'impôt recherche, qui résulte essentiellement d'une baisse des dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles des licences acquises par la Société (cf. dépenses de R&D).

Le calcul du crédit d'impôt recherche correspond à 30% des dépenses éligibles (nettes de subventions) de l'année fiscale. La Société est de nouveau éligible au statut de PME communautaire en date du 31 décembre 2021. Ainsi, la Société peut donc bénéficier du remboursement anticipé du crédit impôt recherche en 2022 au titre de l'année d'imposition 2021.

Charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles des activités poursuivies par fonction pour les exercices clos au 31 décembre 2021 et 2020 :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020(1)
Dépenses de recherche et développement	(47 004)	(49 708)
Frais généraux et commerciaux	(25 524)	(18 986)
Charges opérationnelles	(72 528)	(68 694)

(1) Les éléments relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été retraités pour tenir compte de l'impact du classement des activités de Lumoxiti en tant qu'activités abandonnées en 2021.

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement des activités poursuivies ont diminué de 2,7 millions d'euros, ou 5,4%, à 47,0 millions d'euros pour l'exercice 2021, comparé à un



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

montant de 49,7 millions d'euros pour l'exercice 2020. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de 5,1 millions d'euros des amortissements et dépréciations affectés à la recherche et développement en lien principalement avec la fin de l'amortissement de l'actif incorporel IPH5201 au 31 décembre 2020, compensée partiellement par l'augmentation de 3,3 millions d'euros des dépenses de recherche et développement directes (cliniques et non cliniques). Les dépenses de R&D représentent respectivement 64,8% et 72,4% des charges opérationnelles des activités poursuivies des exercices 2021 et 2020.

Cela inclut les dépenses de R&D directes (coûts de sous-traitance et consommables), dépréciations et amortissements ainsi que les frais de personnel. Les dépenses de recherche et développement directes ont augmenté de 3,3 million d'euros, ou 14,0%, à 26,7 millions d'euros pour l'exercice 2021, comparé à un montant de 23,4 millions d'euros pour l'exercice 2020. Cette augmentation s'explique principalement par (i) une augmentation de 5,0 millions d'euros des dépenses relatives au programme Lacutamab et (ii) une hausse de 1,5 millions d'euros des dépenses relatives aux programmes précliniques de la Société relatives notamment à IPH65. Ces augmentations sont partiellement compensées par la baisse des dépenses relatives aux programmes cliniques monalizumab et avdoralimab pour respectivement 1,9 et 1,3 millions d'euros.

Par ailleurs, au 31 décembre 2021, les dettes sur collaboration relatives à monalizumab et aux accords signés avec AstraZeneca en avril 2015, octobre 2018 et septembre 2020 s'élevaient à 40,4m€, contre des dettes sur collaborations de 46,7m€ au 31 décembre 2020. Cette diminution de 6,3m€ résulte principalement des versements effectués en 2021 à AstraZeneca relatifs au cofinancement du programme monalizumab, incluant l'essai de Phase 3 INTERLINK-1.

Les dépenses de personnel et autres dépenses affectées à la recherche et développement ont diminué de 6,0 millions d'euros, soit 22,8%, pour atteindre 20,3 millions d'euros pour l'exercice 2021, comparé à un montant de 26,3 millions d'euros pour l'exercice 2020. Cette baisse est principalement due à la diminution de 5,2 millions d'euros des amortissements et dépréciation relatifs aux des droits IPH5201 (amortissement intégral au 31 décembre 2020) et monalizumab (allongement de l'horizon d'amortissement suite à l'allongement de la durée de certains essais cliniques).

Frais généraux

Les frais généraux des activités poursuivies ont augmenté de 6,5 millions d'euros, ou 34,4%⁶, à 25,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, contre 19,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les frais généraux ont représenté respectivement au total 35,2% et 27,6% du total des charges opérationnelles relatives aux activités poursuivies pour les exercices 2021 et 2020.

⁶ Les frais généraux (SG&A) relatifs aux activités abandonnées Lumoxiti se sont élevées à 8,5m€ et 12,3m€ en 2021 et 2020, respectivement. En 2021, ces dépenses comprennent essentiellement le montant de 6,2m\$ (5,5m€ au 31 décembre 2021) à payer à AstraZeneca en avril 2022 dans le cadre de l'accord de résiliation et de transition. En 2020, ces dépenses résultaient principalement des frais engagés pour la commercialisation de Lumoxiti et le fonctionnement de notre filiale américaine, incluant les coûts de personnel liés.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Les dépenses de personnel (incluant les paiements en action) incluent les rémunérations versées à nos salariés et consultants et sont en hausse de 2,6 millions d'euros, ou 31,9%, à 10,9 millions d'euros pour l'exercice 2021, à comparer à un montant de 8,3 millions d'euros pour l'exercice 2020. Cette augmentation résulte principalement d'une hausse des salaires et traitements nette de 2,0 millions d'euros, expliquée principalement par des coûts de *restructuring* et des niveaux de bonus annuels plus importants sur l'exercice 2021. Cette augmentation des salaires et traitements est complétée par la hausse des paiements en actions de 0,6 millions d'euros

Les frais généraux comprennent également les honoraires non scientifiques et consulting qui se composent essentiellement des honoraires de commissariat aux comptes d'expertise-comptable, juridiques et de recrutement. Le poste a augmenté de 0,7 millions d'euros, ou 15,0%, à 5,1 millions d'euros pour l'exercice 2021, à comparer à un montant de 4,4 millions d'euros pour l'exercice 2020. Cette augmentation résulte principalement (i) d'une augmentation des honoraires de commissariat aux comptes et d'expertise comptable, des honoraires de recrutement et des honoraires en lien avec la relation investisseurs partiellement compensées par (ii) une diminution des frais engagés au titre du lancement du nouvel ERP de la Société en 2020 et de l'accompagnement par des prestataires extérieurs dans le cadre de la conformité à la loi Sarbanes-Oxley (SOX), faisant suite à la cotation de de la Société aux Etats-Unis en octobre 2019.

Les autres dépenses sont liées à la propriété intellectuelle, aux coûts d'entretien de l'équipement des laboratoires et de nos locaux, aux amortissements et dépréciations et autres frais généraux et administratifs. Ces dépenses ont augmenté de 3,2 millions d'euros ou 51,5 % à 9,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, contre un montant de 6,3 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'augmentation de ces dépenses est notamment en lien avec les frais d'assurance, qui ont augmenté sur l'exercice 2021, faisant suite à la cotation de de la Société aux Etats-Unis en octobre 2019. Cette augmentation du poste comprend également des augmentations en lien avec les formations du personnel (rattrapage constaté en 2021 suite à l'impact du COVID-19 en 2020) et les taxes locales.

Résultat financier

Le résultat financier s'est traduit par un gain net de 2,3 millions d'euros en 2021 contre une perte nette de 1,9 millions d'euros en 2020. Cette évolution résulte principalement de la variation de juste valeur de certains instruments financiers (gain de 1,1 millions d'euros en 2021 contre une perte de 0,6 millions d'euros en 2020) et d'un gain de change net de 1,2 millions d'euros en 2021 contre une perte de change nette de 1,6 millions d'euros en 2020.



Résultat net des activités abandonnées

Suite à la décision prise par la Société de résilier l'accord Lumoxiti en décembre 2020, un accord de résiliation et de transition a été discuté et exécuté, avec effet au 30 juin 2021, résiliant l'accord Lumoxiti ainsi que les accords liés à Lumoxiti (y compris l'accord de fourniture, l'accord de qualité et d'autres accords connexes) et transférant l'autorisation de mise sur le marché américain et la distribution de Lumoxiti à AstraZeneca. L'autorisation de mise sur le marché a été transférée à AstraZeneca qui a remboursé Innate pour tous les coûts et dépenses liés à Lumoxiti, et a bénéficié des ventes nettes.

Consécutivement, les activités liées à Lumoxiti sont présentées en tant qu'activité abandonnée à compter du 1er octobre 2021.

Ainsi, le résultat des activités abandonnées en lien avec Lumoxiti est en baisse de 55,8 millions d'euros, ou -88,4 %, soit une perte nette de 7,3 millions d'euros en 2021 contre une perte nette de 63,2 millions d'euros en 2020. La perte au titre de l'exercice 2021 résulte principalement du d'un montant de 6,2 millions de dollars (5,5 millions d'euros au 31 décembre 2021) à payer le 30 avril 2022 à AstraZeneca dans le cadre de l'accord de résiliation et de transition. La perte au titre de l'exercice 2020 résultait principalement de la dépréciation intégrale des droits Lumoxiti suite à la décision prise par la Société de retourner les droits de commercialisation de Lumoxiti aux Etats-Unis et en Europe et frais engagés pour la commercialisation de Lumoxiti et le fonctionnement de notre filiale américaine, incluant les coûts de personnel liés.

Éléments de bilan

Au 31 décembre 2021, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants et non courants détenus par la Société s'élevait à 159,7 millions d'euros contre 190,6 millions d'euros au 31 décembre 2020. La trésorerie nette au 31 décembre 2021 (trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants moins passifs financiers courants) s'élevait à 89,1 millions d'euros (149,5 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Les autres éléments clés du bilan au 31 décembre 2021 sont :

- Des passifs de contrat de 37,9 millions d'euros (dont 25,4 millions d'euros comptabilisés en 'Passifs de contrat - non courant') et des dettes sur collaboration de 40,4 millions d'euros (dont 33,0 millions d'euros comptabilisés en 'Dettes sur collaboration - non courante') correspondant à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca non encore reconnue en résultat ou utilisée dans le cadre du co-financement du programme monalizumab avec AstraZeneca, incluant l'essai INTERLINK de Phase 3 ;
- Des passifs de contrats de 17,4 millions d'euros pour le paiement relatif aux molécules précliniques, classé en intégralité comme 'Passifs de contrats non courants' ;
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 44,2 millions d'euros, correspondant principalement aux droits et licences relatifs à l'acquisition des droits monalizumab, IPH5201, avdoralimab (46,3 millions d'euros au 31 décembre 2020). La variation du poste entre les deux périodes s'explique principalement par l'amortissement des droits relatifs à monalizumab ;



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

- Des créances courantes de 18,4 millions d'euros principalement sur l'Etat français au titre du crédit impôt recherche (10,3 millions d'euros) pour l'exercice 2021
- Une créance non-courante de 29,8 millions d'euros sur l'Etat français au titre du crédit impôt recherche pour les exercices 2019 et 2020 ;
- Des capitaux propres s'élevant à 107,4 millions d'euros, incluant la perte nette de la période de 52,8 millions d'euros ;
- Des dettes financières s'élevant à 44,3 millions d'euros (19,1 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Flux de trésorerie

Au 31 décembre 2021, la diminution nette de trésorerie et équivalents de trésorerie a atteint 33,0 millions d'euros, à comparer à une diminution nette de trésorerie et équivalents de trésorerie de 66,1 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Des flux de trésorerie nets consommés par les activités opérationnelles de 58,5 millions d'euros, s'expliquant principalement par la consommation nette de trésorerie des activités opérationnelles diminuée des encaissements successifs d'un montant total de 10,0 millions d'euros reçus de Sanofi (janvier, février et décembre 2021) dans le cadre de l'accord IPH6101/SAR443579 signé en 2016 et faisant suite notamment à la décision prise par Sanofi fin 2020 de faire progresser IPH6101/SAR443579 vers les études précliniques réglementaires visant l'étude d'un nouveau médicament expérimental, et le lancement du premier essai de Phase 1 lié en décembre 2021. Retraités de ces encaissements, les flux de trésorerie consommés par les activités opérationnelles au titre de l'exercice 2021 sont en baisse de 24,6 millions d'euros. Cette baisse s'explique principalement par l'arrêt des activités relatives à Lumoxiti en lien avec la décision prise par la Société à fin 2020 de retourner les droits commerciaux aux Etats-Unis et en Europe à AstraZeneca, en lien avec l'accord de résiliation et de transition signé en 2021. Ainsi, les flux de trésorerie consommés par les activités opérationnelles en lien avec l'activité abandonnée Lumoxiti se sont élevés à de 3,6 millions d'euros pour l'exercice 2021 contre 22,4 millions d'euros pour l'exercice 2020.
- Des flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissement pour l'exercice 2021 de 0,9 millions d'euros. Pour rappel, nos flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissement pour l'exercice 2020 se sont élevés 13,4 millions d'euros et se composaient principalement (i) du paiement complémentaire effectué en janvier 2020 à AstraZeneca sur les droits Lumoxiti pour 13,4 millions d'euros (15,0 millions de dollars) suite à la soumission de l'autorisation de mise sur le marché auprès de l'Agence européenne du médicament (EMA) en novembre 2019, (ii) d'un montant de 2,7 millions d'euros au titre du paiement complémentaire effectué auprès d'Origa Biotech en avril 2020 pour les droits relatifs à IPH5201 suite au traitement du premier patient dans l'essai clinique de Phase I intervenu en mars 2020 et, (iii) de l'acquisition d'actifs financiers nets pour un montant de 3,0 millions d'euros. Ces éléments étaient compensés par le



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

remboursement du rabais définitif accordé par AstraZeneca dans le cadre de l'acquisition des droits Lumoxiti pour un montant de 7,0 millions d'euros. Au regard des éléments précédents, les flux de trésorerie consommés par les activités de financement en lien avec l'activité abandonnée Lumoxiti sont nuls pour l'exercice 2021 à comparer à des flux de trésorerie consommés de 6,6 millions d'euros pour l'exercice 2020.

- Des flux de trésorerie nets générés par les activités de financement de 26,8 millions d'euros. Le 5 janvier 2022, la Société a annoncé avoir obtenu un financement non dilutif de 28,7 millions d'euros sous la forme de deux Prêts Garantis par l'Etat (« PGE ») auprès de la Société Générale (20,0 millions d'euros) et de BNP Paribas (8,7 millions d'euros). Les fonds liés à ces deux PGE ont été encaissés par la Société respectivement les 27 et 30 décembre 2021. Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 2,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2021 contre 2,2 millions d'euros au cours de l'exercice 2020. Par ailleurs, les flux de trésorerie liés aux activités de financement en lien avec l'activité abandonnée Lumoxiti sont nuls pour les exercices 2021 et 2020, respectivement.

Évènements post-clôture

- Entre le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, et le 23 mars 2022, date d'arrêté des comptes par le Directoire, sont survenues les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ayant des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et qui auront une incidence sur l'économie mondiale. A la date d'arrêté des comptes du 23 mars 2022, les impacts potentiels de cette crise, en général et plus spécifiquement sur l'activité et le financement de la Société sont inconnus. La Société suit attentivement l'évolution de la situation et examine les mesures appropriées à mettre en place. Il n'y a pas d'impact sur les états financiers au 31 décembre 2021.

Nota

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été revus par les Commissaires aux comptes et arrêtés par le Directoire le 23 mars 2022. Ils ont été revus par le Conseil de Surveillance le 23 mars 2022. Le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'élaboration pour publication.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés dans la Section 3 du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société, ainsi que dans la section Facteurs de risque ("Risk Factors") du rapport annuel de la Société sur le "Form 20-F" pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, et les dépôts et rapports ultérieurs déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.